M. Alexander: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. J'ai toujours eu une grande estime pour le leader du gouvernement, mais j'aimerais qu'il explique cette dernière phrase concernant les disputes politiques. S'il veut obtenir notre collaboration, il aurait intérêt à préciser cette dernière déclaration.

Des voix: Oh, oh!

- M. Alexander: C'est de la plus haute importance. Nous essayons d'établir un esprit de collaboration, mais je ne sais pas si le ministre y tient. J'espère qu'il va expliciter le sens de sa dernière phrase à l'intention de la Chambre.
- M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je répète que j'accueillerai avec plaisir toutes les propositions de collaboration que l'autre côté de la Chambre voudra nous faire. Il y a au Feuilleton plusieurs articles qui pourraient être votés rapidement, et j'aimerais qu'on me présente des offres de collaboration.

[Français]

- M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): J'invoque le Règlement, monsieur le président.
- M. l'Orateur: L'honorable député de Saint-Denis invoque le Règlement.
- M. Prud'homme: Monsieur le président, au cours de cette période de questions, plusieurs députés de l'opposition de tous les partis se sont levés pour poser des questions supplémentaires. Alors, monsieur le président, j'aimerais signaler qu'à une occasion très précise j'ai demandé de poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre (M. Trudeau), sur un sujet très important qui, je crois, a occupé une grande partie du temps de la Chambre. Vous n'avez cependant pas jugé bon de m'accorder la parole. Monsieur le président, j'espère que lorsqu'un ministériel...

[Traduction]

Je parle lentement parce que je veux que vous compreniez l'interprétation.

[Français]

Monsieur le président, j'espère que ce n'est pas un précédent que vous avez établi aujourd'hui. Je reconnais votre grande compétence comme président de cette Chambre, mais je ne voudrais pas qu'à l'avenir, un ministériel qui demande à poser une question supplémentaire, qui d'ailleurs a été la seule demandée par un libéral, voit sa demande rejetée pour la seule raison qu'il est député du parti au pouvoir. Cela arrive très rarement que vous ne nous autorisiez pas parce que nous siégeons avec le parti au pouvoir. Le précédent qui a été créé aujourd'hui ne me choque pas vraiment. Mais je dirais, monsieur le président, qu'à 14 reprises au moins, vous avez reconnu des députés de l'opposition. C'est votre droit. Je n'en discute point. Mais vous leur avez reconnu le droit de poser des questions supplémentaires. Moi, je n'avais qu'une seule question supplémentaire qui a été la seule question supplémentaire posée par un ministériel, et vous n'avez pas jugé bon de me donner votre autorisation.

J'espère qu'à l'avenir, monsieur le président, vous nous accorderez le même traitement.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député admettra sûrement, comme beaucoup d'autres, que plusieurs députés des deux côtés de la Chambre n'ont pu avoir la parole, ni aujour-d'hui ni hier. Certains attendent depuis deux ou trois jours pour avoir la parole. Il serait vraiment trop simple si

Travaux de la Chambre

toutes les questions supplémentaires avaient priorité sur tout le reste, mais, dans ce cas, les députés ayant posé la question initiale auraient la parole jour après jour. Ce problème est extrêmement difficile, mais la solution ne consiste certainement pas à permettre les questions supplémentaires de préférence aux autres, car ce serait très injuste envers ceux qui essaient d'obtenir la parole depuis deux ou trois jours.

M. Prud'homme: Monsieur l'Orateur . . .

Des voix: Oh. oh!

M. Prud'homme: Si les députés voulaient être assez aimables pour attendre une minute. Ils ont eu l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

[Français]

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député a soulevé une question très importante et très intéressante. J'ai déjà fait certaines observations à ce sujet. Certains autres députés désirent poser d'autres questions ou invoquer le Règlement. L'honorable député a soulevé une question très importante et il est absolument nécessaire de considérer la discussion comme close.

A l'ordre. L'honorable député de Richmond (M. Beaudoin) pose la question de privilège.

M. Beaudoin: Monsieur le président, il s'agit de la question de privilège, sur le même rappel au Règlement. Nous n'en sommes pas fâchés. Mais nous devons vous rappeler que les créditistes n'ont posé qu'une question aujourd'hui. Nous savons que vous avez des fonctions très ingrates et très difficiles à remplir, mais je voulais rappeler à l'honorable député que nous n'avons posé qu'une question aujourd'hui. Nous ne sommes pas fâchés, mais nous aurions aimé en poser davantage.

[Traduction]

M. l'Orateur: Le député se rend compte, comme moimême, que son groupe n'a réussi à faire admettre qu'une intervention aujourd'hui. Le groupe immédiatement à sa droite n'en a fait admettre que deux. Dans l'un et l'autre cas, ces chiffres sont très inférieurs au nombre de membres des deux groupes. Toutefois, je voudrais signaler que l'opposition officielle n'a réussi à faire admettre, si je ne me trompe, que treize interventions. Ce n'est pas suffisant, mais c'est en partie à cause de la longueur des questions et des réponses, ce à quoi je ne peux rien.

[Plus tard]

M. Marshall: Monsieur l'Orateur, j'interviens de nouveau dans un esprit de collaboration en faveur d'une mesure extrêmement importante pour un grand nombre de vétérans du Canada. Si ce bill était présenté, il pourrait recevoir la première, la deuxième et la troisième lectures en un temps record, pour le plus grand bien de plusieurs centaines de milliers de Canadiens.

Depuis que je suis membre de cette assemblée, j'ai toujours cherché à collaborer, mais pour une raison ou une autre, le président du Conseil privé a parlé de rancœur politique, ce contre quoi je m'insurge. Ce n'est pas dans cet esprit que je suis intervenu et il le sait fort bien. S'il veut faire adopter une mesure qui profitera à tous les Canadiens, alors il devrait présenter celle-là; elle est extrêmement claire et elle aidera de nombreux Canadiens qui souffrent de l'inflation et de son incidence sur leur revenu.